



Après MonOrdiAuLycée

# Le projet de la Région : Mon Lycée Sans Ordi

Mme Morençais et sa majorité régionale ont décidé de faire des économies massives pour satisfaire les demandes du gouvernement Macron-Barnier mais également pour devancer leurs attentes en apparaissant comme les bons élèves de l'austérité et du rejet des fonctionnaires, du monde associatif et culturel...

**Cette offensive brutale frappe de nombreux secteurs dans la Région et elle n'épargne par l'Éducation nationale.** Non seulement, les crédits alloués aux lycées et qui servaient à financer une partie des sorties et voyages scolaires sont réduits de 40 % mais les services informatiques des lycées sont dans la ligne de mire.

**Une convention entre les établissements et la Région, connue sous le nom de 3DS (Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) en référence à la loi adoptée en 2022, a été soumise aux votes de nombreux conseils d'administration.**

Un point essentiel de cette convention est le fait d'interdire toutes prises de décision des gestionnaires et proviseurs concernant les ATI (Assistant-es techniques informatiques) qui deviendraient des personnels extérieurs aux lycées.

**Le projet qui se cache derrière cette convention, et la politique de la Région, est dramatique pour toutes et tous.**

Nous allons toutes et tous en subir les **CONSÉQUENCES NÉFASTES**.

## pour les Assistant-es techniques informatiques

Il est prévu de ne plus affecter de manière permanente un-e ATI à un établissement mais à des pôles techniques (un par secteur géographique) à partir desquels sont envisagés des déplacements vers les lycées. **La mobilité deviendra le quotidien et les missions seront réduites à un dépannage de façade.** Cela va également provoquer une inégalité de traitement avec les autres agent-es de la Région pour l'évaluation annuelle, la promotion interne... car les ATI dépendront du siège de la Région et les autres agent-es (accueil, restauration...) des directions des lycées.

On peut légitimement se demander si l'objectif n'est pas d'externaliser l'assistance informatique vers le secteur privé, avec une réorganisation qui va mettre à mort les services informatiques et générer des départs volontaires.

## pour les enseignant-es

C'est la perte assurée

- de matériels informatiques car MonOrdiAuLycée va se substituer au parc d'ordinateurs fixes - des services d'assistance de proximité
- d'heures de cours fautes de dépannage rapide
- de l'assistance et de l'aide à l'utilisation des outils
- des relations de proximité et d'échange avec les ATI
- des équipements dans les CDI

**Dans une répartition des missions, la Région envisage que les professeur-es assurent la maintenance de premier niveau** (remplacement des claviers et souris avec un stock serait laissé sur place), les diagnostics sur les vidéoprojecteurs, tablettes...

## pour les formatrices et les formateurs

Dans beaucoup de lycée, les ATI pouvaient apporter une aide. Cela sera fini car les apprenti-es des BTS et les GRETA sont « hors périmètre d'intervention » des ATI.

## pour les administratif-ves et AED

Une partie des missions des ATI jugées « hors périmètre » par la Région devront être faites. **Sans aucun doute, les personnels des intendances et de vie scolaire verront s'ajouter à leur charge de travail** des missions comme de générer des codes de photocopieurs, de gérer de ceux-ci...

## pour les personnels de la Région

La Région souhaite rattacher hiérarchiquement l'ensemble des agent-es régionaux des lycées à ses services. Le départ des ATI des établissements sera utilisé comme un précédent pour **appliquer la même mobilité à d'autres personnels en mutualisant la pénurie de moyens.**

## pour les élèves

Malgré son déploiement depuis quatre ans, le dispositif MonOrdiAuLycée souffre encore de nombreux dysfonctionnements. **Il veut se substituer au matériel informatique des établissements mais son utilisation en classe est difficile :**

- autonomie de la batterie insuffisante pour tenir la journée et qui baisse année après année,
- assistance non réactive et ne répondant pas aux sollicitations des élèves,
- bibliothèque de logiciels limitée.

**C'est tous ensemble que l'on peut stopper ce projet en construisant une mobilisation avec les autres secteurs touchés mais également au niveau interprofessionnel avec tous ceux et toutes celles qui subissent les attaques du gouvernement Macron-Barnier.**